

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CHARPEY 22 JUIN 2024

L'AGO 2024 s'est déroulée Restaurant du Golf Valence Saint Didier le 22 Juin à 15h à CHARPEY 26300

Le Président demande à Messieurs VIAUD et MONOT de rejoindre les membres du comité, ceux-ci refusent et restent dans la salle. Il excuse Mesdames BRUNEL, DESSAINTS, HUGER, Messieurs HERIGAULT et SCHEMBRI absents.

Les délibérations et documents concernant l'ordre du jour sont projetés sur un écran afin de faciliter la lecture et la compréhension des adhérents présents qui apprécient l'initiative. M. ZAPATA, délégué régional et organisateur de la NE présente le déroulé du week-end, il remercie les sponsors et mécènes pour leur soutien.

ORDRE DU JOUR

Rapport moral du Président

En 2023, la vie économique nationale et internationale a encore eu un impact tant sur la fréquentation des épreuves de beauté que de travail, que ce soit au niveau national ou de nos spéciales.

Cependant, nos chiens ont su s'exprimer à la fois en travail et en beauté grâce aux participations actives de tous les propriétaires qui s'investissent pour mettre en valeur notre belle race. Nous les remercions de leur implication et nous les félicitons pour les récompenses obtenues, qu'ils soient simples adhérents ou éleveurs, amateurs ou professionnels.

Pour la partie Travail, au niveau des T.A.N., il y a eu 6 épreuves organisées dans lesquelles 35 chiens ont participé, 26 ont obtenu le diplôme, 9 ont été sélectionnés pour le Derby des jeunes 2023 mais seulement 7 y ont participé. Le vainqueur de l'édition 2023 est SCAPIN du Ruisseau de Montbrun appartenant à Mme L'HUILLIER, le vice-vainqueur est SOCRATE du Ruisseau de Montbrun appartenant à M. JACQUET.

Trois nouveaux Trialers ont été homologués.

Pour les mâles, RIO du Ruisseau de Montbrun appartenant à Mme et M. SALAIGNAC est devenu Trialer de Printemps et Trialer Gibier tiré.

Pour les femelles, ORIA appartenant à M. HERIGAULT Trialer Gibier Sauvage (bécasse) et Trialer de Printemps, PINTA des Rives de Doucelle appartenant à M. HUGER Trialer Gibier Naturel et Gibier Tiré.

Au niveau des Field trials, les Champions sont les suivants :

Pour les mâles, NOX des Hauts de Rouillac à M. VIAUD et ROIDECOEUR del Angel de los Volcanos à M. BOUVIER sont tous les deux Champion Field trial gibier tiré

Pour les femelles, ORELIA des Sources de la Hulotte à M. FUERTES est homologuée Championne de Field trial gibier tiré. PRINCESSE du Ruisseau de Montbrun à Mme POVOLNA est Championne Field trial Printemps et Championne Internationale de Field trial gibier tiré (titre FCI). PINTA des Rives de Doucelle à M. HUGER est la Championne de la race 2023.

Félicitations à tous !!

Il est à noter que parmi les six premières places du Palmarès de travail, cinq sont des femelles. J'encourage les participants actuels et futurs à démontrer et faire connaître les qualités de nos braques sur les terrains. En effet, notre belle race n'a pas à rougir des autres races continentales car elle se classe dans le haut du classement des résultats obtenus par les chiens continentaux.

En beauté, notre NE et le Championnat de France ont permis de décerner les titres suivants :
Champion de France de Conformité au Standard :

Pour les mâles, MUST du Ruisseau de Montbrun à M. VAUCELLE, OBRAC des Sources de la Hulotte à M. MONOT, ORION du Paradis des Edelweiss à Mme HANS.
Pour les femelles, PYREE du Ruisseau de Montbrun à Mme et M. SALAIGNAC

Champion de France Jeune :

Pour les mâles, RIO du Ruisseau de Montbrun à Mme et M. SALAIGNAC, TOM des Hauts de Rouillac à M. VIAUD

Pour les femelles, TOPAZE del Angel de los Volcanos appartenant à M. VIAUD

Champion de France Vétéran :

Pour les mâles, Jeep des Brumiers de Rigou appartenant à M. ZAPATA

Pour les femelles, Ixia des Hauts de Rouillac appartenant à M. VIAUD

Champion International de Beauté :

Deux mâles se voient attribuer ce titre, NOX des Hauts de Rouillac à M. VIAUD et OBRAC des Sources de la Hulotte à M. MONOT.

Champion International d'Exposition : OBRAC des Sources de la Hulotte à M. MONOT

Le titre de Lauréat Standard de la Race a été attribué à OBRAC des Sources de la Hulotte pour les mâles et à SWEET des Hauts de Rouillac pour les femelles.

Au niveau des naissances, une légère hausse a été constatée à hauteur de 9%. Ainsi, ce sont 229 naissances qui ont été enregistrées contre 210 en 2022 et 239 en 2021. Le nombre de naissances annuelles a tendance à se stabiliser. 78 chiens ont été confirmés.

Cette année 2023 a été marquée par le conseil de discipline de de la R.A.B.A. Les deux membres du Comité impliqués ont été rétablis suite à l'appel qu'ils ont fait à la SCC. La décision a été prise par la SCC pour vice de forme.

Un administrateur et un adhérent ont assigné le club devant la justice. Ces deux affaires judiciaires grèvent fortement les finances du club. Nous sommes en attente des jugements du Tribunal judiciaire de Valence.

Pour les mois à venir, de nombreuses expositions spéciales de race, spéciales en Travail et TAN permettront à chacun de mettre en valeur et de promouvoir les qualités de nos braques d'Auvergne. C'est ce qui doit nous donner l'envie de nous retrouver pour partager des moments conviviaux et amicaux comme nous aimons en vivre.

Merci encore à vous tous ! C'est ensemble, Amateurs particuliers ou professionnels, que nous devons mettre à l'honneur le braque d'Auvergne, faire briller sur les terrains et sur les rings notre beau chien français !

Je vous remercie pour votre attention

Rapport d'activité de la Secrétaire

La secrétaire est chargée des tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'Association.

J'ai, comme chaque année, préparé les convocations puis consigné et rédigé les procès-verbaux des réunions de Comité et de l'Assemblée Générale.

J'ai également géré le lien avec Cédia pour notre Nationale d'Elevage et contacté les canines régionales pour les Spéciales de race.

J'ai, hélas, dû rassembler des pièces à verser aux dossiers concernant les procédures en cours devant les tribunaux.

Les dépenses pour le fonctionnement du secrétariat sont, comme depuis 2017, totalement maîtrisées avec 222,78€ en 2023 contre 294,61€ en 2022.

En ce qui concerne la boutique, cette année encore, le bilan dégage un bénéfice de 124,50€.

La vente par correspondance est régulière et fonctionne plutôt bien.

Je vous remercie pour votre attention.

Unanimité

Compte rendu financier de la Trésorière

En l'absence de Mme HUGER, c'est M. ZAPATA qui présente l'analyse financière des comptes de l'année 2023.

Le produit total pour l'année 2023 s'établit à 22 304,61 € contre 24 545,39 € pour 2022 soit une baisse d'un peu plus de 9%. Le montant total des cotisations perçues (et inscriptions de portée) est en hausse et s'élève à 7 759 € (240 membres) contre 7 367€ (234 membres) l'année passée, notamment membres bienfaiteurs. Les recettes concernant les Tan et Fields sont en baisse du fait de l'absence des Fields de Val d'Auge en passant de 11 722 € à 8 519 €.

Les charges s'élèvent à 32 454,93 € contre 25 777,46 € pour 2022, soit une augmentation de près de 26%. Cette hausse est principalement due aux charges exceptionnelles de frais d'avocats (7 770,00 €) et d'huissiers à la N.E. de Brains-sur-Gée (789,20€). Les charges concernant les Tan et Fields, tout comme pour les produits cités ci-dessus, sont en baisse passant de 9 457,14 € à 7 707,12 €. A noter aussi une augmentation des charges de conception et d'impression des 2 revues « LE BLEU » qui passe de 5 774,40 € à 6 374,40 €. Le résultat net comptable est un déficit de 10 150,32 € contre un déficit de 2 934,27 € l'année précédente.

Le Bilan au 31 décembre 2023 montre une situation financière équilibrée avec cependant une baisse des disponibilités en banque qui s'élèvent à 12 020,45 € au 31/12/2023 et un stock de marchandises (boutique) et de consommables (plaques de chenil) de 5 132,83 €.

La Trésorière
Elisabeth HUGER

M. MONOT souhaite connaître l'état des finances à aujourd'hui. Tableau à l'appui, la réponse lui est apportée précisant que les procédures judiciaires ont mis en difficulté les finances du club. M. CHARTIER intervient pour dire que, depuis 2018, il met 2 garages lui appartenant à la disposition du club gratuitement pour y conserver les archives. Il veut les mettre en location à partir du mois de Juillet 2025. Il souhaite donc que la R.A.B.A. récupère ce qui lui appartient. Sinon, il lui louera 100€ par mois. Le Président lui répond qu'il va s'organiser pour récupérer rapidement la totalité des documents (*cela a été effectué 3 semaines après*). M. VIAUD demande que les chiffres figurant dans « autres charges exceptionnelles » concernant les frais d'avocats soient reportés sur la ligne « frais d'actes et contentieux ».

Unanimité

Affectation des résultats

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter les pertes de 10 150,32 € au compte « Autres réserves » qui passerait de 21 421,95 € à 11 271,63 €.

Unanimité

Rapport du comptable de l'association

Il est donné lecture du rapport du Cabinet FITECO dans lequel il est constaté la bonne tenue des comptes.

Le Président présente un budget 2024 avec un déficit de 2 925 €, déficit tenant compte d'une activité normale. Ce déficit étant lié notamment à une baisse du nombre d'adhérents et de l'augmentation des frais liés aux activités organisées par la R.A.B.A. (exposition et Travail), comme validé lors de la réunion de Comité du 27/04/2024, il est proposé de revaloriser les tarifs d'adhésions ainsi que ceux des engagements à la Nationale d'Elevage.

Proposition d'appliquer de nouveaux tarifs pour les adhésions et les engagements à la NE

Tarifs Adhésion : Ils n'ont pas été modifiés depuis 2015. Il est donc proposé :

Membre actif (pour la France exclusivement) 37€

Cotisation ménage (pour la France exclusivement) 45€

Membre bienfaiteur (individuel) 75€

Membre bienfaiteur (ménage) 85€

Inscription de portée (réservé à éleveur, naisseur) 10€ par chiot LOF

Adhérents pays européens (ménage) 60€

Adhérents autres pays (USA, Canada...) (ménage) 70€

Catégorie	Tarif 2024	Tarif 2025 + 6%
Membre Actif	35	37
Cotisation Ménage	41	45
Membre bienfaiteur	70	75
Membres bienfaiteurs Ménage	82	85
Inscription de portée	16	10
Adhérents pays Européens (Ménage)	55	60
Adhérents hors UE (Ménage)	65	70

Tarifs NE : notre club, comme chacun d'entre nous, subit les conséquences de l'inflation et l'augmentation des tarifs dans tous les secteurs de son activité il est donc proposé les tarifs suivants :

Catégorie	Adhérents		Non-adhérents	
	2024	2025	2024	2025
1er chien	35	37	40	45
2ème chien (même propriétaire)	25	27	30	35
3ème et 4ème chien (même propriétaire)	10	11	15	20
et suivants (même propriétaire)	5	5	5	5
Champion/Baby/Puppy/Vétéran	15	16	20	22
Lot d'affixe et reproducteur	0	0	0	0
Confirmation seule	0	0	35	40

Unanimité

Rapports des responsables des commissions

Commission expositions

En l'absence de Mme DESSAINTS, c'est M. VIGUIER qui rapporte le bilan de la commission Exposition

Concours Général Agricole : nos Braques d'Auvergne ont remporté un vif succès auprès du public. 6 chiens ont été présentés sur le ring et l'un d'entre eux a brillamment représenté notre race en montant 3 fois sur la 1ere marche. La R.A.B.A était présente sur les 3 journées au village de race.

Championnat de France 2023 à DIJON (21) : une très belle édition puisque 15 chiens étaient présents.

Nationale d'Elevage 2023 à BRAINS-SUR-GEE : 64 chiens inscrits.

Spéciales de race : 12 ont eu lieu

Game Fair avec une spéciale de race : 6 chiens inscrits. Un stand de la R.A.B.A. était également présent sur les 3 journées.

Unanimité

Commission élevage

En l'absence de Mme DESSAINTS, c'est M. SALAIGNAC qui présente le rapport de la Commission élevage.

L'année 2023, comme à l'accoutumée, a commencé par un événement important « Le Concours Général Agricole » qui met en avant les meilleurs sujets et élevages. Une promotion pour les races où celle du braque d'Auvergne a été remarquée principalement grâce au représentant du CACS de la Nationale d'élevage, MUST du Ruisseau de Montbrun, produit de l'élevage de M. et Mme SALAIGNAC appartenant à M. VAUCELLE. Il est allé jusqu'à la finale des meilleurs sujets toutes races, tous groupes confondus, terminant Lauréat du CGA.

Puis, a suivi la Nationale d'élevage de Brains-sur-Gée. Ce sont OBRAC des Sources de la Hulotte, mâle né à l'élevage de M. FUERTES, propriétaire M. MONOT, et SWEET des Hauts de Rouillac, femelle de l'élevage de M. et Mme VIAUD, propriétaire Mme VIAUD, qui remportent les CACS dont un est homologué, l'autre à concrétiser.

La dernière grande vitrine, le Championnat de France de la SCC 2023 à Dijon, au cours duquel MUST du Ruisseau de Montbrun et PYREE du Ruisseau de Montbrun recevront un CACS.

Du côté chiffres, l'année 2023 compte 229 naissances LOF ce qui traduit bien le manque de motivation à faire reproduire de la part des propriétaires de femelles. Ont été enregistrées 78 confirmations.

Concernant les lectures de dysplasie, seulement 22 résultats dont 12 de stade A, 4 de stade B, 5 de stade C et 1 de stade D. On remarque que les stades de dysplasie C et D sont assez fréquents. D'où des demandes d'appel interne au club, 3 exactement ; sur les 3 lectures effectuées en appel sur un nouveau cliché par le même lecteur, 2 lectures sont revenues avec un meilleur stade de dysplasie, 1 au même stade.

La SCC n'a pas fait de propositions ou abordé des questions particulières.

Au club, compte tenu du contexte et de l'ambiance tendus et peu propices au travail par

manque de diplomatie de certains éléments perturbateurs visant à détruire plutôt que construire et œuvrer pour la race, tout cela a empêché des travaux qui auraient pu se faire au sein des commissions et du comité où tout sujet peut être remis en question, discuté, soumis éventuellement à l'approbation de la SCC.

Le constat est que cette situation sans activité créatrice, sans dynamique positive, sans la volonté de collaborer pleinement de la part d'une minorité, prônant l'individualisme, arrive à nuire causant des dommages de toute nature à ce jour.

Laurence DESSAINTS

16 Pour, 4 Contre

Commission délégation

Mme BOUDIA rapporte le bilan 2023.

Au cours de cette année 2023, nos délégués ont organisé nombre de manifestations tant en travail qu'en exposition. En travail, plusieurs « Spéciale », 6 TAN et le Derby des Jeunes. En exposition, 14 « Spéciale de race » réparties sur tout le territoire. Il est dommage que les participants soient peu nombreux, entre 4 et 8 en moyenne. On peut constater que le prix du carburant, des tarifs d'engagement et la situation économique sont un frein évident. Les canines régionales, partout en France, font le même constat. Il est vrai également, que les éleveurs pourraient inciter un peu plus les propriétaires des chiots issus de leur élevage à participer de manière plus significative que ce qu'ils le font aujourd'hui. Chacun doit faire un effort pour que nos Braques d'Auvergne soient encore plus présents partout où cela est possible.

Merci à tous les délégués qui s'investissent pour proposer des moments de rencontre et de convivialité à tous les amateurs de Braque d'Auvergne. Merci aussi à ceux qui font vivre notre boutique.

Liliane BOUDIA

Unanimité

Commission Travail

M. MONOT présente le bilan de la Commission Travail

Je voudrais tout d'abord remercier au nom de la R.A.B.A. tous les propriétaires et conducteurs qui ont fait l'effort de participer aux épreuves de travail avec tous les sacrifices que cela entraîne.

Durant l'année 2023, 21 Braques d'Auvergne ont participé aux différentes épreuves de Field Trial toutes compétitions confondues.

Sur le 1er Semestre 2023, concours de printemps sur perdrix, cinq chiens ont participé aux épreuves : LUTECE des Englettes, PRINCESSE du Ruisseau de Montbrun, ORIA, RIO du Ruisseau de Montbrun et LUCKY, qui ont été à la hauteur et dans la note du printemps, avec un total de 17 classements avec plusieurs Excellents, 3 Réserves CACT, 1 Réserve d'IT et 1 CACT dans une discipline très sélective, avec souvent peu d'oiseaux et des aléas climatiques qui rendent les parcours compliqués.

Mention particulière pour PRINCESSE du Ruisseau de Montbrun, présentée par sa propriétaire Mme POVOLNA, qui après son titre de Championne de Field Trial de Printemps obtient le titre de Championne Internationale de Travail Field Trial et à RIO du Ruisseau de Montbrun et ORIA qui deviennent Trialer de Printemps.

En gibier naturel et sauvage, 5 chiens ont pris part à des épreuves, PINTA des Rives de Doucelle, LUCKY, TOKYO I des Englettes, TOSCAN des Englettes, qui se sont classés à l'excellent, et PIRATE des Hauts de Rouillac qui a obtenu un Très Bon sur bécasse, avec un total de 15 classements et même un CACT pour PINTA des Rives de Doucelle et un CACT sur bécasse pour ORIA, discipline qui met en valeur les qualités de chasseur des chiens.

Enfin, en Field Trial d'Automne « gibier tiré », 15 Bleus ont participé à ces épreuves, RIO du Ruisseau de Montbrun, TOKYO I des Englettes, ROIDECOEUR del Angel de los Volcanos, TITHUS du Ruisseau de Montbrun, SAXO du Souffle de l'Estrée, RIVIERE de la Veyradeyre, OBRAC des Sources de la Hulotte, PINTA des Rives de Doucelle. NOX des Hauts de Rouillac, OURAL des Hauts de Rouillac, ORELIA des Sources de la Hulotte, PACCO du Ruisseau des Negro Fedos, TOSCAN des Englettes, PIRATE des Hauts de Rouillac et MUST du Ruisseau de Montbrun.

Ces concours complets demandent beaucoup de travail, arrêt, sagesse à l'envol et au feu et le rapport du gibier.

Là encore cette saison, la situation climatique a compliqué le déroulement des concours, chaleur élevée, manque d'eau et d'humidité.

Sur la semaine Auvergnate, végétation rase, des oiseaux qui ne tenaient pas, sur la semaine Landaise, la sécheresse, la chaleur, n'ont pas toujours permis de mettre les chiens en présence dans les meilleures conditions.

Et malgré tout, 3 chiens ont su tirer leur épingle du jeu en décrochant le Titre de Champion de Field Trial d'Automne sur Gibier Tiré, NOX des Hauts de Rouillac, présenté par son propriétaire et naisseur M. Jean-Louis VIAUD, ROIDECOEUR del Angel de los Volcanos présenté par son dresseur M. Daniel MUNINI, propriétaire M. Sébastien BOUVIER, et ORELIA des Sources de la Hulotte, présentée par son propriétaire et naisseur M. Bernard. FUERTES.

Félicitations à eux, pour ces performances remarquables. Un Titre de Champion de Travail c'est un long parcours qui nécessite beaucoup de ténacité, d'engagement et de persévérance.

Christophe MONOT

Unanimité

Quitus aux administrateurs

18 Pour, 2 Abstentions

Questions diverses

M. CHARTIER intervient pour se plaindre, une fois de plus, que Mme DESSAINTS a pénalisé un chien lui appartenant, TOKYO I des Englettes, en ne faisant pas la demande de cotation « recommandé 4 points », qu'il affirme lui avoir envoyée par mail au mois de Décembre 2023. Le Président lui répond qu'en l'absence de Mme DESSAINTS, il est impossible de lui apporter une réponse immédiatement.

Aucune autre question étant posée, la séance se termine à 16h05.

- Pour réponse à l'intervention de M. Chartier :

Le jour même, M. ZAPATA a contacté Mme DESSAINTS par rapport aux propos de M. CHARTIER.

Au moment de sa prise de parole lors de la remise des prix 2023, mails à l'appui transmis par

Mme DESSAINTS, il est constaté que la demande a été faite en Février 2024 suite au mail de Mme DESSAINTS proposant la cotation à l'adhérent qui ne se manifestait pas.
M. CHARTIER, n'étant pas là lors de cette cérémonie, ni lors du moment convivial marqué par l'apéritif, a eu connaissance de cette information dans la soirée et a reconnu, le lendemain matin, après vérification de sa part, son erreur auprès du Président.